



Accueillir un.e assistant.e de langue en LP

publié le 13/09/2018

Descriptif :

Comment intégrer un.e assistant.e de langue étrangère dans votre cours de langue ? Cet article présente des idées pour travailler avec votre assistant.e et revient sur les documents réglementaires pour son accueil en LP

Pour faciliter l'intégration de votre assistant.e de langue dans vos cours de langue en LP, n'hésitez pas à consulter l'article suivant : [Mémo des bonnes pratiques dans l'usage pédagogique des assistants de langues](#) d'Isabelle Deveyneix

- Vous y trouverez des idées de tâches qui permettront à votre assistant.e de langue de trouver sa place :

Participation à la vie de l'établissement et création de supports d'apprentissage :

- ➔ projets culturels et artistiques (cinéma, photographie, cuisine, chorale, danse, lecture de contes, activités théâtrales, radio)
- ➔ voyages scolaires dans les pays concernés, sorties scolaires sur le thème de l'environnement et du développement durable, activités communes de découverte de la ville et de la région
- ➔ concours d'affiches ou concours vidéos sur des thématiques culturelles, semaine ou journée thématiques, expositions au CDI
- ➔ clubs de langues, de débats citoyens, de jeux de sociétés,
- ➔ correspondances épistolaires, enregistrements pour des activités de prononciation,
- ➔ conférences, portes ouvertes,
- ➔ cours disciplinaires non-linguistiques, sur des thématiques transversales.

Soutien à la mobilité des élèves

Périodes de formation en milieu professionnel à l'étranger, participation à des échanges ou des programmes de mobilité :

- soutien dans les recherches de lieux de stage,
- corrections de CV,
- remise à niveau en langue avant le départ,
- préparation des jeunes via une heure d'Accompagnement Personnalisé (AP) dédiée à cette thématique ou la mise en place d'un « club Erasmus + »,
- création de « kits de survie » avec les jeunes pour préparer le séjour,
- participation à la préparation et à l'organisation de la visite des partenaires étrangers,
- accueil et aide à l'installation des formateurs/enseignants en mobilité dans l'établissement.

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) a publié un guide à **destination des établissements** qui accueillent un assistant de langue. Il est disponible sur le site du CIEP ou consultable ci dessous :

Ce guide précise aux établissements scolaires :

- le calendrier des différentes étapes permettant d'accueillir un assistant de langue ;
- le cadre réglementaire (statut et contrat, missions de l'assistant, cadre réglementaire...) ;
des infographies ;
- les différents contacts au CIEP.

A destination des assistant.e.s de langue, vous trouverez également le guide de l'assistant de langue qui donne des informations pratiques pour :

- se préparer avant le départ, s'installer en France, préparer son arrivée dans l'établissement scolaire, organiser son temps libre ;
- découvrir en détail leurs missions au sein du système éducatif français (modalités d'intervention pédagogique, préparation des séances avec les contenus d'enseignement...).

[Le guide de l'assistant de langue](#) 

Les annexes du guide proposent les liens pour communiquer en ligne (comptes Facebook, Twitter et Instagram des assistants), la charte de la laïcité, la carte des académies...



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.